

Responsable à l'information et à l'organisation :
BOUGMA Soumaye, Karimama, Tél. 76 29 48 63
Responsable adjointe à l'information et à l'organisation :
NOALI K. Maimouna, Sorgou, Tél. 68 02 92 96

Récépissé de déclaration d'association n° 2018-00374901 du 26 septembre 2018. Le Ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, donne aux personnes ci-après désignées, récépissé de déclaration d'existence pour l'association régie par la loi n° 064-2015/CNT du 20 octobre 2015, portant liberté d'association.

Dénomination : Association des Elèves et Etudiants venant d'Issia et Saioua

Siège : Ouagadougou

Adresse : Tél. 76 09 66 54

Domaine d'intervention : Protection des groupes spécifiques

Objet principal : Promouvoir la solidarité et la fraternité entre ses membres

Principaux dirigeants :

Président : KABORE Maxime
Vice-président : ZONGO Louis
Trésorier général : KEBRE Adama

Récépissé de déclaration d'association n° 2018-00457201 du 26 septembre 2018. Le Ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, donne aux personnes ci-après désignées, récépissé de déclaration d'existence pour l'association régie par la loi n° 064-2015/CNT du 20 octobre 2015, portant liberté d'association.

Dénomination : Les Anges Gardiens de la Nature

Siège : Ouagadougou

Adresse : Tél. 70 20 38 91

Domaine d'intervention : Environnement et développement durable

Objet principal : Contribuer à la formation des éco-gardes pour une meilleure protection de la faune et de la flore

Principaux dirigeants :

Président : BASSONO Benjamin Yworega
Vice-président : HEMA Adama
Trésorier : NIGNAN Anas

Récépissé de déclaration d'association n° 2010-026/MATD/RBMH/PBL/HC-BRM du 15 novembre 2010. Le Haut-Commissaire de la province des Balé, donne aux personnes ci-après désignées, récépissé de déclaration d'existence pour l'association régie par la loi n° 10/92/ADP du 15 décembre 1992, portant liberté d'association.

Dénomination : Association Vénégré

Siège : Boromo, département dudit, Province des Balé

Objectifs : L'Association Vénégré a pour objectif de :

- promouvoir les droits des enfants ;
- promouvoir la scolarisation des filles ;
- créer des centres d'alphabétisations pour soutenir l'action gouvernementale en matière d'alphabétisation ;
- œuvrer pour la création, l'animation et l'entretien de centre d'écoute et de divertissement pour enfants et pour jeunes ;
- travailler à la création de cadre de rencontre et d'échange entre les enfants de divers milieux en vue de favoriser le brassage pour la promotion de l'intégration des peuples et des cultures ;
- rechercher et promouvoir les méthodes appropriées pour la récupération et l'encadrement des enfants exclus du système scolaire classique ;
- œuvrer à la protection et à la promotion des valeurs culturelles authentiques tout en combattant les pratiques traditionnelles néfastes (excision, lévirat, sororat) ;
- travailler à la protection et une meilleure exploitation de nos ressources touristiques et environnementales ;
- aider les populations à se protéger et à combattre les maladies comme le SIDA, le paludisme, ainsi que fléaux tels la drogue, l'incivisme et la traite des enfants.

Noms et prénoms des personnes actuellement chargées de l'administration et/ou de la direction de l'association :

Président : BAGAGNAN Seydou, Tél. 78 17 71 35
Secrétaire général : GUIRA Adama, Tél. 78 17 51 28
Secrétaire général adjoint : SANOGO Dramane, Tél. 76 43 28 10
Trésorier général : SANOGO Ibrahim, Tél. 78 16 30 46
Trésorière adjointe : GUIRA Djénéba, Tél. 70 12 89 97
Délégué à l'information et à l'organisation : SANKARA Moumouni, Tél. 76 45 27 28
Délégué adjoint à l'information et à l'organisation : ZONGO Issa, Tél. 78 39 84 21
Délégué chargé des projets et des relations : NANA Marcel, Tél. 76 62 65 40
Commissaires aux comptes :
- SANOGO Abdramane, Boromo
- BAGAGNAN Ousmane, Boromo